SAS FUSEAU
Zac de l'hoirie rue charles Lacretelle
49070 BEAUCOUZE
Tel : 02.41.35.10.90 - Fax : 02.41.35.10.91
SITE : www.tresorsdechefs.com
E-mail : info@fuseau-sas.com

FICHE TECHNIQUE PRODUIT

Date de création : 14/01/2025

Date de révision :

INFORMATIONS PRODUIT

Code article :	686G
Dénomination légale :	Abricot Sec coupé en dés
Code douanier :	081310
Désignation commerciale :	ABRICOTS CUBE 10-10 MM CT 10 KG TDCP
Pays de transformation :	Ouzbékistan
Description du produit :	Abricots secs coupé en dés

Photo

Déclaration d'ingrédients – *en conformité au règlement INCO (1169/2011)*

Abricots (99,27%), farine de riz (0,6%), **anhydride sulfureux (0,13%)**

Mode d'emploi : /

- **CONSERVATION**

Durée de conservation : 12 mois

Conditions de conservation du produit : Conserver dans un endroit sec et sombre, à une température inférieure à +15°C.

INFORMATIONS NUTRITIONNELLES

Valeur nutritionnelles moyennes	Pour 100g de produit vendu
- Énergie	1008 Kcal/ 241 kJ
- Matières grasses	0,02 g
Dont acides gras saturés	0 g
- Glucides	62 g
Dont sucres	55 g
- Fibres	7,3 g
- Protéines	3,4 g
- Sel	0 g

SAS FUSEAU
Zac de l'hoirie rue charles Lacretelle
49070 BEAUCOUZE
Tel : 02.41.35.10.90 - Fax : 02.41.35.10.91
SITE : www.tresorsdechefs.com
E-mail : info@fuseau-sas.com

SÉCURITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES

D'après le règlement n°1169/2011, les allergènes suivants doivent être mentionnés sur la liste d'ingrédients
→ ***Inscrire « + » si présence et « - » si absence***

Allergènes	Présent dans le produit	Contamination croisée possible		
		Présent sur la ligne de production	Présent dans l'usine	Risque de contamination croisée*
ARACHIDE et dérivés	-	-	-	-
CEREALES CONTENANT DU GLUTEN et dérivés**	-	-	-	-
CRUSTACES et dérivés	-	-	-	-
FRUITS A COQUES et dérivés***	-	-	-	-
LAIT et dérivés (y compris lactose)	-	-	-	-
LUPIN et dérivés	-	-	-	-
MOLLUSQUES et dérivés	-	-	-	-
MOUTARDE et dérivés	-	-	-	-
ŒUFS et dérivés	-	-	-	-
POISSONS et dérivés	-	-	-	-
SOJA et dérivés	-	-	-	-
SULFITES ET ANYDRHIDE SULFUREUX (supérieur à 10mg/kg)	+ (< 2000mg/kg)			
SESAME et dérivés	-	-	-	-
CELERI et dérivés	-	-	-	-

*Si vous indiquez « aucun risque » mais qu'il y a « présence d'allergènes » sur la ligne de production ou dans l'usine, merci de nous apporter la preuve qu'il n'y a pas de risque de contamination croisée par étude HACCP ou tout autre document (plan de nettoyage…).

** blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées et les produits à base de céréales contenant du gluten.

*** amandes, noisettes, pistaches, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, noix de Macadamia et noix de Queensland et produits à base de ces fruits.

Critères physico-chimiques	
Abricots lavés, triés, séché, passés aux Rayon X et détecteur de métaux	
Brûlure solaire :	<3%
Dommages causés par la grêle :	<3%
Saleté incrustée :	<2%
Décoloré :	<7%
Corps étrangers endogènes :	< 1 %
Corps étrangers exogènes :	Absent dans 1000 kg
Teneur en humidité	Max 23%

Critères microbiologiques	
Germes	**Limite maximale**
Flore anaérobie totale	< 10 000 ufc/g
Escherichia coli	0 ufc/g
Salmonelles	Abs/25g
Levures	< 10 000 ufc/g
Moisissures	< 10 000 ufc/g

Critères contaminants chimiques	
Critère	**Limite maximale**
SO2	< 2000 mg/kg
Aflatoxine B1	< 2 ppb
Aflatoxine totale (B1+B2+G1+G2)	< 4 ppb
Ochratoxines A (µg/kg)	< 2 ppb

DONNÉES LOGISTIQUES

UVC			
EAN 13	3663327019475		
Poids net (kg)	10 kg		
Poids brut (kg)	10.45 kg		
Dimensions (L x l x h) (cm)	37 x 27 x 13.5		

Palettisation			
EAN 14			
Poids net (kg)	720 kg		
Poids brut (kg)	774.9 kg		
Dimensions (L x l x h) (cm)	120 x 80		
Nombre de colis / couche	9		
Nombre de couches / palette	8		
Nombre de colis / palette	72		

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET RÉGLEMENTATION

- **STATUT OGM**

Conforme à la réglementation Européenne CE n°1830/2003 et n°1829/2003.

- **TRAITEMENT PAR IONISATION**

Produit non ionisé/non irradié selon les directives n°1999/2/CE et n°1999/3/CE.

- **PESTICIDES**

Conforme à la réglementation Européenne CE n°396/2005 et n°178/2006.

- **MÉTAUX LOURDS**

Conforme à la réglementation Européenne CE n°2023/915.

- **RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**

Non applicable.

- **GARANTIE ABSENCE NANOMATÉRIAUX**

Conforme au règlement 1169/2011/CE et dans le cadre du décret 2012-232 relatif à la déclaration annuelle des substances à l'état nano-particulaire et arrêté du 6 août 2012.

- **EMBALLAGES**

Conforme au règlement CE n°1935/2004 du 27 octobre 2004 ; au règlement CE n°2023/2006 du 22 décembre 2006 modifié, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires ; ainsi qu'à la réglementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires à savoir le décret sanction 2007-766 du 10 mai 2007, modifié par le décret 2008-1469 du 30 décembre 2008.

Les informations présentes sur cette fiche technique sont valables ce jour et peuvent être sujettes à modification en fonction de l'évolution des matières premières utilisées et de leur actualisation.